



**M<sup>e</sup> Paul Germain**  
notaire et conseiller  
juridique

2559, boul. du Curé-Labelle  
Tél. : 450 224-5080  
Télec. : 450 504-5085  
www.paulgermain.com



### Payé sa maison neuve deux fois!

En effet, s'ils ne sont pas entièrement payés, les fournisseurs de matériaux, l'entrepreneur, les sous-entrepreneurs, et même les ouvriers qui participent à vos travaux de construction ou de rénovation, sont les bénéficiaires d'une hypothèque légale. Celle-ci protège leur droit au paiement de ce qui leur est dû. Cette hypothèque légale existe de plein droit en faveur des bénéficiaires et n'a pas besoin de votre consentement pour prendre effet.

Le droit des bénéficiaires existe même dans le cas où vous avez confié des sommes au constructeur ou à l'entrepreneur général pour qu'il paie à son tour des travaux effectués ou des matériaux fournis.

Pour conserver leur garantie, chacun des bénéficiaires d'une hypothèque légale de la construction a 30 jours, à compter de la fin des travaux, pour publier un avis d'hypothèque légale contre votre propriété.

Les bénéficiaires ont ensuite six mois, à compter de la fin des travaux, pour entreprendre contre vous des poursuites judiciaires. Vous devrez vous défendre et ainsi, engager des frais judiciaires importants. Il est possible que vous soyez tenu de payer le montant des hypothèques légales publiées contre votre propriété, même si vous avez déjà payé votre propriété ou vos travaux de rénovation! Le but d'une action intentée par un bénéficiaire d'hypothèque légale est la vente en justice de votre propriété pour obtenir paiement des sommes qui lui sont dues. Vous risquez donc de perdre votre propriété!

Les plans de garantie obligatoire applicables aux maisons neuves ne vous protègent pas contre la publication d'hypothèques légales de la construction. Votre notaire est en mesure de vous expliquer en détail vos droits et obligations sur la question des hypothèques légales de la construction. Toutefois, il lui est impossible d'exercer un contrôle total sur les paiements faits par votre entrepreneur. De plus, puisqu'il n'est pas sur le chantier, votre notaire ne peut identifier avec certitude chacune des personnes ayant participé à la construction ou à la rénovation de votre maison. Il ne peut non plus déterminer la date à laquelle les derniers travaux ont été réalisés.

L'achat d'une assurance titre et la retenue de fonds sont souvent les seuls moyens efficaces de protection. Une consultation auprès de votre notaire avant de vous engager pourrait vous orienter vers le mécanisme le plus approprié à votre situation.

Une consultation auprès de votre notaire avant de vous engager pourrait vous orienter vers le mécanisme le plus approprié à votre situation.

## Not'Journal

JEAN-GUY JOUBERT

La saison des festivals s'achève, signe que l'été, trop court, tire déjà sa révérence. À défaut des caprices de Dame Nature, ce fut une saison riche en activités sur tous les plans. Nos collaborateurs ont parcouru la région pour vous ramener d'excellents articles.

### Sports Nature

Le 21 et 22 juillet dernier se tenait dans la Réserve Naturelle Alfred-Kelly, la quatrième édition de l'ultramarathon-trail de 24 hrs. Cette activité sportive est aussi associée à une collecte de fonds au profit de la Réserve Naturelle Alfred-Kelly.

Notre collaborateur Jordan vous transporte en kayak, sur la rivière du Nord, pour vous livrer ses impressions.

### Arts et Culture

Au chapitre des Arts et de la Culture, quelques articles, entre autres, en regard du Festival des Arts de Saint-Sauveur ayant eu lieu du 27 juillet au 6 août dernier, où le *Journal* a assisté à un concert de l'Orchestre Métropolitain et un spectacle de danse de L.A. Project, ainsi qu'un résumé de la vingtième édition du Symposium de Peinture de Prévost tenue à la Gare de Prévost du 27 au 30 juillet.

Dans les activités à venir dans la Ville de Prévost, notons le Festival de la BD qui aura lieu le week-end du 26 et 27 août ainsi que le lance-

ment de la saison d'Amal'Gamme 2017-2018, le 16 septembre prochain.

### Environnement

La Réserve Naturelle Alfred-Kelly recevait le 19 juillet dernier, un groupe d'apprentis-biologistes. Cette visite était organisée par l'organisme ruelle de l'avenir, un OBNL issu du Centre-Sud de Montréal qui mobilise les jeunes de 2 à 18 ans, ainsi que leur famille, dans leurs apprentissages et leur réussite scolaire. L'activité, avec le support des animateurs de Conservation de la Nature Canada et du Comité régional de protection des falaises fut une journée remplie de découvertes!

Bouffé ta Ville, collectif Prévostois visant la valorisation de récoltes alimentaires locales dressait, à la Gare de Prévost, le 10 août dernier, un bilan de leur première année d'activités. Un mouvement plein d'énergie créant une synergie entre nature et collectivité!

Cultivons Val-des-Monts, une initiative de Parents-Bénévoles de l'école Val-des-Monts dans un projet de permaculture favorisant la sensibilisation et l'apprentissage aux secrets et beauté du monde vivant.

En terminant, un point de vue de notre collaboratrice, Diane Brault, sur les petits gestes à poser pour contribuer à protéger notre environnement.

Bonne lecture et bonne fin d'été!



Visitez le site du Journal afin de découvrir des textes, des photos, des vidéos ou des liens qui ont été ajoutés.

Retrouvez-nous sur Facebook!



Jordan Dupuis

### DÉCOUVERTES de Jordan

Dans le cadre de mon incursion dans votre communauté qui se déroulera tout au long de l'été avec le *Journal*, je vais parcourir cette belle région à la recherche d'endroits mythiques et symboliques, riches en histoire et représentatifs des joyaux ayant un rayonnement local et international. Toujours avare de nouvelles connaissances et expériences, je vous invite donc à vous joindre à moi dans mes périodes et découvertes, car comme l'a si bien dit Thomas Stearns Eliot, « Nous n'arrêtons jamais d'explorer, et le terme de toute exploration sera le retour au point de départ ». Mon troisième arrêt: **Reproduction de chez nous → page 10**

### REPRÉSENTANT PUBLICITAIRE RECHERCHÉ

Le *Journal des citoyens*, dans le cadre de son développement, recherche un deuxième représentant publicitaire pour compléter son équipe.

Conditions de travail à discuter.

Communiquez avec nous à [redaction@journaldescitoyens.ca](mailto:redaction@journaldescitoyens.ca)

## Journal des citoyens



[www.journaldescitoyens.ca](http://www.journaldescitoyens.ca)

### Mission :

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information général et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal des citoyens*.

### AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du *Journal*.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises  
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0  
Tél. : 450 602-2794

### Rédacteur en chef et directeur :

Michel Fortier, rédacteur en chef  
tél. : 450 602-2794  
[redaction@journaldescitoyens.ca](mailto:redaction@journaldescitoyens.ca)  
[www.journaldescitoyens.ca](http://www.journaldescitoyens.ca)

### Conseiller juridique :

Benoît Guérin  
[bguerin@journaldescitoyens.ca](mailto:bguerin@journaldescitoyens.ca)

### Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

Jean-Guy Joubert, président, Benoît Guérin, trésorier, Yvan Gladu, vice-président, Gilbert Tousignant, Odette Morin, Carole Bouchard, secrétaire, Isabelle Neveu, Marc-Aurèle Filion, Brent McCosker, Peter McFarlane, Rose Proulx, Yvon Blondin, Lyne Gariépy, Jasmine Valiquette, Louise Guertin, Gisèle Bart et Diane Brault.

### Révision des textes :

Gleason Théberge, Solange Trudel, Yvan Gladu, Benoît Guérin, Diane Brault, Jacynthe Laliberté et Jean-Guy Joubert.

### Journaliste :

Valérie Lépine : [vlépine@journaldescitoyens.ca](mailto:vlépine@journaldescitoyens.ca)  
Jordan Dupuis : [jordan.dupuis@journaldescitoyens.ca](mailto:jordan.dupuis@journaldescitoyens.ca)

### Webmestre :

Marc-Aurèle Filion : [marco@journaldescitoyens.ca](mailto:marco@journaldescitoyens.ca)  
Isabelle Neveu : [isa.neveu@journaldescitoyens.ca](mailto:isa.neveu@journaldescitoyens.ca)

### Facebook :

[journaldescitoyens](https://www.facebook.com/journaldescitoyens)

Club Ado média

### Direction artistique et infographie :

Carole Bouchard

[infographie@journaldescitoyens.ca](mailto:infographie@journaldescitoyens.ca)

### Représentante publicitaire :

Lise Pinard, tél. : 450 335-1678

[lisepinard@journaldescitoyens.ca](mailto:lisepinard@journaldescitoyens.ca)

### Imprimeur :

Hebdo Litho

Tirage certifié : 10 500 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

### Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec

- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :

Culture et Communications

Québec

AMECCO

ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



788, rue Shaw,  
Prévost



Tél : 450-224-2507

[maisonentraideprevost@videotron.ca](mailto:maisonentraideprevost@videotron.ca)

### Retour à l'horaire normal

Nous reprendrons l'horaire normal à compter du 5 septembre prochain. Nous serons donc ouverts le samedi, de 9 h à 11 h 45 dès le 9 septembre.

### Assemblée générale annuelle

Mardi, 26 septembre 2017, à 19 h à la Salle François-Xavier, 994, rue Principale, Prévost

### Ordre du jour

1. Présences
2. Ouverture de l'assemblée
3. Mot de bienvenue de la présidente
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2016 et de l'assemblée générale spéciale du 1<sup>er</sup> mai 2017
5. Rapport d'activités
6. Bilan financier

7. Nomination d'un vérificateur comptable
8. Règlements généraux
9. Élections : 4 postes d'administrateur viennent en élection
10. Nomination d'un(e) président(e) d'élection
11. Nomination d'un(e) secrétaire
12. Nomination d'un(e) scrutateur(trice)
13. Pause-café
14. Présentation du nouveau conseil d'administration
15. Levée de l'assemblée

Les documents relatifs à cette rencontre seront disponibles sur notre site web et notre page facebook dès le 18 septembre.

### CARTES DE MEMBRES

Les cartes de membre, au coût de 5\$, seront en vente du 25 août au 21 septembre, les mardi, mercredi et jeudi, à la Maison d'entraide.

Pour information : Michèle Desjardins, 450-224-2507

### Heures d'ouverture

Comptoir familial, friperie et entrepôt

Lundi : 13 h à 15 h 45

Mardi au vendredi : 9 h à 11 h 45 et 13 h à 15 h 45

Samedi matin : 9 h à 11 h 45

### Dépôt de meubles et articles divers

Tous les jours de 9 h à 16 h (fermé de 11 h 45 à 13 h)

Dimanche : AUCUN DÉPÔT.

Dépôt de vêtements : En tout temps, dans les deux contenants bleus extérieurs.



Suivez-nous sur Facebook et devenez amis avec nous

[www.maisonentraideprevost.org](http://www.maisonentraideprevost.org)

## Le chant choral, c'est bon pour la santé!

Le groupe choral Musikus Vivace est en période de recrutement actuellement. Que vous soyez choristes débutants ou plus expérimentés, nous avons certainement une place pour vous au sein d'un de nos groupes. Nous vous offrons 4 chœurs différents parmi lesquels vous pourrez découvrir les bienfaits du chant choral. Les répétitions se font à Saint-Sauveur.

### Ateliers thématiques

Le groupe choral offre cette année encore des ateliers sur des thèmes

touchant le chant choral. Le tout premier de notre nouvelle saison sera : Initiation au chant choral. Une soirée où l'on peut découvrir ce qu'est le chant choral et comment cela fonctionne vraiment. Les intéressés sont invités le jeudi 24 août 2017 au Chalet Pauline Vanier de Saint-Sauveur : de 17h30 à 19h30, coût : 20 \$.

Contactez-nous pour des informations : via notre site [musikusvivace.com](http://musikusvivace.com) aussi par courriel : [musikusvivace@gmail.com](mailto:musikusvivace@gmail.com) ou par téléphone 450-710-0990. Nous serons heureux de vous accueillir!